

L'Écho Althénois

Magazine Municipal

Mai - Juin 2021

LE RETOUR DU PETIT MARCHÉ !

Présentation du budget :

Plus d'informations sur le site internet

Projet École :

Agrandir pour accueillir

Nouvel agent :

Portrait de Pierre Adrian

Marché du jeudi :

Commerçants sur la Place de l'Europe

Agenda

Mai

Samedi 8

Férié

Commémoration du 76ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945

Lundi 10

Architecte Conseil

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 9h30 (04 90 62 01 02)

Mercredi 12

AMAV

Permanence en Mairie de 9 heures à 12 heures

Jeudi 13

Férié

Ascension

Lundi 17

Relais Assistante Maternelle (RAM)

Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14 h à 16 h 30
04.90.61.65.55 – ram@perneslesfontaines.fr

Lundi 24

Férié

Lundi de Pentecôte

Jeudi 27

Permanence Assistante Sociale

Permanence sur rendez-vous au bureau du C.C.A.S. à partir de 13 h 30

C.C.A.S : 04.90.62.10.96 ou E.D.E.S : 04.90.39.58.44

À l'heure où nous mettons sous presse les tribunes des listes «Althen Autrement» ainsi qu'«Althen 2020» ne nous sont pas parvenues.

Toutes les manifestations publiques sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Vous serez informé(e)s au plus tôt en cas de changement.

Juin

Mercredi 9

AMAV

Permanence en Mairie de 9 heures à 12 heures

Jeudi 10

Architecte Conseil

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14h30 (04 90 62 01 02)

Dimanche 20

Élection Régionales et Départementales

Lundi 21

Relais Assistante Maternelle (RAM)

Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14 h à 16 h 30
04.90.61.65.55 – ram@perneslesfontaines.fr

Dimanche 27

Élection Régionales et Départementales

Juillet

Lundi 5

Donneurs de sang

Don du sang à la salle René Tramier de 15h à 19h30

Jeudi 8

Architecte Conseil

Permanence en Mairie sur rendez-vous à partir de 14h30 (04 90 62 01 02)

Mercredi 14

Férié

Fête Nationale

Lundi 19

Relais Assistante Maternelle (RAM)

Permanence avec rendez-vous au bureau du C.C.A.S. de 14 h à 16 h 30
04.90.61.65.55 – ram@perneslesfontaines.fr

NOUVEAU !

Afin d'améliorer la collecte de tri sélectif, la Communauté de Communes va doter les habitants résidant en campagne, de conteneurs jaunes qui remplaceront les sacs «jaunes».

Chaque personne concernée trouvera dans sa boîte aux lettres une note l'informant des modalités de réception du conteneur.

Les quartiers concernés sont le nord de la RD972 (à partir de la route d'Avignon) et le sud de la route de Pernes à partir du carrefour des 5 chemins.

D'ici quelques jours, vous pourrez aller utilement consulter le site de la Communauté de Communes (www.sorgues-du-comtat.com) afin de consulter le plan de distribution des conteneurs.

Newsletter de la Mairie

Pour recevoir les informations de la Municipalité directement dans votre messagerie électronique, il suffit d'en faire la demande par email à cabinet.communication@althendespaluds.fr

L'édito



Chères Althénoises,

Chers Althénois,

Depuis plus d'une année maintenant la vie semble s'être arrêtée dans notre village.

Toutes les manifestations ont été annulées ou reportées à cause de cette pandémie qui a profondément modifié notre façon de vivre et rompu le lien social.

Avec le retour des beaux jours et une campagne de vaccination qui, nous l'espérons, portera ses fruits, nous devrions voir bientôt le bout du tunnel même si la lumière paraît encore bien faible !

Comme je vous en ai récemment informé(e)s vous avez la possibilité d'aller vous faire vacciner au centre ouvert dans la salle des fêtes d'Entraigues, qui est le fruit d'une collaboration entre l'ARS, la Maison Médicale Pluridisciplinaire (MSP) Althen/Entraigues et de la bonne entente entre deux maires qui savent passer outre leurs différences philosophiques quand il s'agit d'œuvrer dans l'intérêt des administrés et du territoire même si nous sommes dans des intercommunalités différentes.

Comme les plus attentifs d'entre vous l'ont certainement noté, conformément à nos promesses d'il y a quelques mois, nous nous sommes rapprochés sur le sujet de la « MSP » et avons, accepté lors d'un récent conseil municipal de voter, à l'unanimité, une subvention en faveur de la SISA (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires) qui est la structure qui chapeaute la MSP.

Ainsi, nous conservons un cabinet médical à Althen.

Nous venons de connaître un début de printemps plutôt turbulent du point de vue climatique. En une nuit le gel a détruit le travail de toute une année chez nos agriculteurs. Que ce soient les vergers de pommiers ou d'abricotiers, les plantations de pivoines ou autres, rien n'a été épargné, certains ont perdu la totalité de leurs récoltes, d'autres un peu moins mais ont enregistré des dégâts néanmoins très importants.

Après une visite sur le terrain le dimanche 11 avril avec le Sénateur Blanc j'ai, dès le lundi 12 avril, écrit au préfet pour l'informer de la situation catastrophique dans laquelle se trouvaient nos agriculteurs et attirer son attention sur les conséquences économiques de ce gel pour l'économie agricole du village.

L'important projet d'agrandissement de l'Accueil de loisirs et de réfection totale de l'espace cuisine/restauration avance bien.

Les appels d'offres ont été lancés et la commission se réunira à la mi-juin pour choisir les entreprises.

Les 20 et 27 juin nous aurons à élire nos conseillers départementaux et régionaux.

Voilà une organisation qui s'annonce compliquée pour la municipalité car nous devons installer deux bureaux de vote séparés dans chaque lieu, à savoir :

Le bureau 1 (la Mairie) sera transféré à la salle des fêtes René Tramier.

Le bureau 2 ne changera pas de lieu et sera toujours à la Maison des Associations.

Le nombre d'assesseurs devra être doublé ainsi que celui des scrutateurs.

Si être assesseur fait partie des obligations des élu(e)s les scrutateurs(trices) sont issu(e)s de la société dite « civile ».

Habituellement 4 scrutateurs ou scrutatrices par bureau de vote sont suffisants.

Les 20 et 27 juin il en faudra 16 !

Je lance donc un appel au volontariat et au civisme et vous remercie de venir vous inscrire en mairie. Les volontaires, à la demande de la Préfecture, seront prioritaires pour se faire vacciner, s'ils le désirent naturellement.

Une réunion d'information sera organisée en mairie avec les scrutateurs et les scrutatrices pour leur expliquer le fonctionnement d'un bureau de vote et leur rôle (pas de panique, il n'y a rien de compliqué !).

Je compte sur votre mobilisation pour participer à ce moment de la vie démocratique de notre pays.

Avec le conseil municipal nous espérons bientôt pouvoir vous retrouver autour des festivités estivales, à commencer par le feu de la Saint Jean le soir du 24 juin.

En espérant pouvoir vous croiser très bientôt dans les rues du village ou dans nos restaurants, je vous souhaite une bonne lecture de la présente édition de « L'Écho Althénois ».

Michel TERRISSE

Sommaire

PRÉSENTATION DU BUDGET

Plus d'informations sur le site internet

04

PROJET ÉCOLE :

Agrandir pour accueillir

08

NOUVEL AGENT :

Portrait de Pierre Adrian

10

MARCHÉ DU JEUDI :

Commerçants sur la Place de l'Europe

12

Section de fonctionnement

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

Elles s'élèveront à **2 588 432€**.

- Les charges à caractère général (chapitre 011)

Elles s'élèvent à **625 611€** soit une hausse de 3.45% par rapport au budget prévisionnel 2020 qui s'élevait à 603 950€.

- Les dépenses de personnel (chapitre 012)

La masse salariale prévisionnelle s'élèvera à **1 430 300€** contre un réalisé de 1 358 198€ en 2020 soit une augmentation de 5.30%.

En 2020 nous avons enregistré à la fois le plein effet du départ de la Directrice Générale des services, et d'un départ à la retraite en Octobre non encore remplacé au 31 Décembre.

L'augmentation prévisionnelle de ce poste en 2021 est due :

- À l'embauche à compter du 15 d'avril d'un plombier chauffagiste en remplacement du départ à la retraite cité plus haut.
- À la prise en compte des changements de grades, des promotions à la suite de réussite aux concours etc.
- Au fait qu'en raison de la crise sanitaire et des obligations imposées par l'état nous avons du embaucher plus de personnels d'animation que d'ordinaire afin de limiter le brassage des enfants en séparant les groupes.

- Divers (Chapitres 14 et 22 : FPIC et dépenses imprévues)

Nous ne connaissons pas le reversement du au titre du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) avant le mois de Juin. Par prudence nous provisionnons **38 240€** soit un montant supérieur à celui de 2020 qui s'élevait à 29 560€. Nous provisionnons également **35 000€** de dépenses imprévues car tout nous laisse à penser que la sortie de la crise sanitaire ne sera pas immédiate.

- Les autres charges de gestion courantes (chapitre 065)

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **369 181€** contre 335 706€ soit une augmentation de 14 975€ (4.46%).

- Les charges financières (chapitre 066)

Elles seront inférieures à 2020 de 7.43% : **57 000€** contre 61 577€ et témoignent à la fois de la baisse des taux et du résultat du désendettement que nous avons conduit depuis 2014.

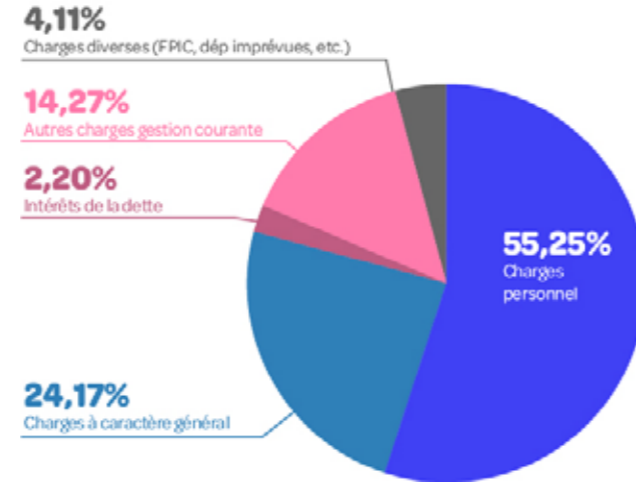
- Les charges exceptionnelles (chapitre 067)

Pas de commentaire sur ce poste qui représente **600€**.

- Les opérations d'ordres entre sections (chapitre 042)

Cela concerne la dernière échéance de paiement de notre contribution à la construction de la caserne des pompiers pour **32 500€**.

Dépenses de fonctionnement



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNELLES

Elles s'élèveront à **2 588 432€**.

- Résultat d'exploitation reporté (chapitre 002)

Nous ne conservons en section de fonctionnement qu'une fraction du résultat de fonctionnement dégagé en 2020 (334 847 €), soit **49 847€**.

Le solde, soit **285 000€**, sera viré en section d'investissement.

- Remboursement sur rémunération du personnel (Chapitre 6419)

Il est impossible de connaître à l'avance le taux d'absentéisme. Nous évaluons prudemment les remboursements de notre assurance à **40 000€**.

- Ope ordres (chapitre 042)

Ce sont les travaux en régie pour **35 000€**. Pas de variation notable par rapport à 2020.

Nous mettons l'accent sur les travaux en régie car ils sont sources d'importantes économies.

Ils sont la conséquence directe et visible de l'embauche d'un chef des services techniques et d'un deuxième maçon.

Nous avons par ailleurs embauché une secrétaire à mi-temps depuis le 1er Janvier sur notre budget communautaire.

Cela permettra, d'une part, de dégager du temps pour notre responsable de service afin qu'il soit plus présent sur le terrain et, d'autre part, grâce au maçon supplémentaire, de réaliser un maximum de travaux en régie.

Petit à petit nous nous structurons pour plus d'efficacité.

- Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)

Notre budget prévisionnel s'élève à **267 900€** contre 237 700€ en 2020.

- Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les services de la DGFIP nous ayant transmis nos recettes fiscales nous pouvons nous appuyer sur un montant de **1 560 875€** issu des impôts sur le foncier bâti et non bâti ainsi que le transfert de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti en compensation de la suppression de la taxe d'habitation.

Nos recettes fiscales 2021 devraient donc, selon nos prévisions, représenter un total de **1 801 309€** contre 1 748 496€ en 2020.

- Les dotations et participations de l'état (chapitre 74)

Selon nos informations notre Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) devrait baisser de 3/4000€ cette année, soit encore **20 000€** en moins dans nos recettes en 2 ans ! Nous avons bien sûr pris en compte cette baisse prévisionnelle. Nous estimons que la recette globale sera de **382 779€**.

- Les produits de gestion courante (chapitre 75)

Pour 2021 nous estimons la recette à **10 000€**.

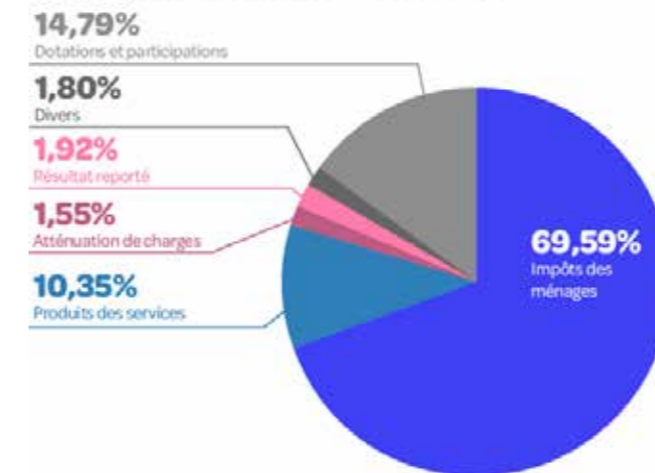
- Produits de participations (Chapitre 76)

97€ pas de commentaire.

- Les produits exceptionnels (chapitre 77)

1500€ pas de commentaire.

Recettes de fonctionnement



Section d'investissement

Les dépenses prévisionnelles

Elles s'élèvent à **1 919 801€** et se décomposent ainsi :

- Les restes à réaliser

180 000€ dont :

- La Forge : 127 000€
- Divers : 53 000€

- Opérations d'ordres transfert entre sections (chapitre 040)

Travaux en régie pour **30 000€**. Pas de commentaire particulier.

- Subventions d'investissements (chapitre 13)

Amortissement de subventions et d'un PUP (projet urbain parternarial) pour un total de **47 377€**.

- Immobilisations incorporelles (chapitre 20)

87 544€. Il s'agit des frais d'études, honoraires d'architecte etc... liés au projet Restaurant scolaire/Alsh.

- Subventions d'équipements versées (chapitre 204)

Il s'agit de la dernière échéance de notre participation à la construction de la caserne intercommunale ainsi qu'un PUP pour un total de **63 790€**.

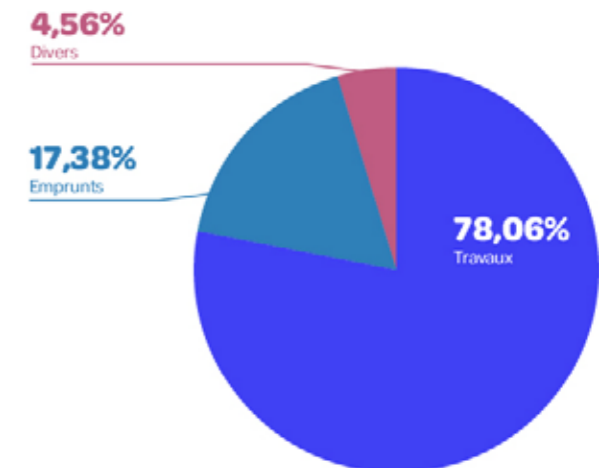
- Les immobilisations corporelles (chapitre 21)

Poste d'investissement important s'élevant à **1 357 336€** (travaux de maçonnerie, logiciels, frais urbanisme, travaux bâtiments publics, matériels écoles, cuisines, mairie, projet Restaurant scolaire /Alsh etc.)

- Annuité de la dette en capital (chapitre 16)

Elle s'élèvera à **333 754€** contre 128 961€ en 2020 car nous avons **remboursé un emprunt de 200 000€ par anticipation** au début de cette année 2021. Notre endettement à long terme s'élève à ce jour à **1 238 000€** après remboursement anticipé d'un emprunt de 200 000€.

Dépenses d'investissement



Les recettes d'investissement prévisionnelles

Elles s'élèvent à **1 919 801€** et se décomposent de la façon suivante :

- Le solde positif de la section d'investissement (chapitre 001) : 292 609€.

Compte tenu de diverses contraintes et imprévus, les travaux de « La Forge » n'ont démarré qu'en toute fin d'année 2020. C'est la raison pour laquelle nous avons constaté en dépenses des restes à réaliser d'un montant de 180 000 € (dont 127 000 € pour la forge).

- Dotations et fonds divers (chapitre 10) : 377 615€

Nous évaluons la TVA (FCTVA) récupérable à **44 615€** et la Taxe locale d'aménagement à **48 000€**.

Actualités

285 000€ provenant de l'excédent constaté en section de fonctionnement ont été virés en faveur de la section d'investissement.

- Les subventions d'investissement (chapitre 13)

Les subventions à recevoir s'élèveront à **147 077€** (Région, Detr, Caf, Département, etc...).

Par ailleurs la DGFIP nous a demandé de comptabiliser dans ce chapitre l'amortissement d'un PUP et d'une subvention pour un total de 47 377 €, somme dont nous retrouvons la contrepartie dans les dépenses d'investissement au chapitre 13 également.

- Emprunts à mobiliser (chapitre 16).

Nous prévoyons d'emprunter, **en 2021, 1 070 000€ soit :**

- 70 000€ sur une durée de 20 ans pour financer la réfection du toit de l'école élémentaire dont le coût estimé s'élève à 85 840€ TTC (avant appel à concurrence naturellement).

- 1 000 000€ sous la forme de crédit relais d'une durée de 3 ans sur la vente d'un terrain communal au Four Bonjean et sur les subventions à recevoir, sur les travaux réalisés au groupe scolaire ainsi que sur les décalages entre les paiements/remboursement de la TVA. Cela nous permettra d'avoir de la souplesse dans notre gestion de la trésorerie pour ainsi n'emprunter qu'un minimum à long terme à la fin des travaux.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) : 32 500€

Amortissement de notre participation financière à la construction du centre de secours intercommunal Althen/Entraigues.

Recettes d'investissement

19,67%

Dotations et fonds divers

7,67%

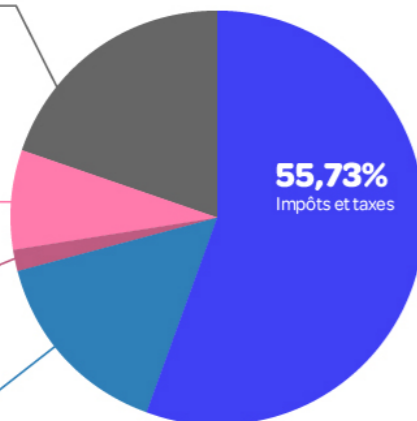
Subventions diverses

1,69%

Amortissement

15,24%

Résultat reporté



La programmation pluriannuelle d'investissements

Nous ne citerons ici que les investissements les plus importants :

1/Restaurant scolaire, cuisine, accueil de loisirs. Il s'agit-là pour nous d'un très gros projet. L'architecte a été choisi, c'est le cabinet ARCHYTECTA à Carpentras. Les travaux sont d'une durée prévisionnelle de 41 semaines. Ils porteront sur les exercices 2021 et 2022. Le budget primitif a été fixé à **2 168 294€** TTC par l'architecte (avant appels d'offres).

2/ Réhabilitation de « La Forge »

Les travaux ont commencé en décembre 2020 et se termineront dans quelques semaines.

3/ Travaux mise en conformité alarme incendie groupe scolaire /Salle des Fêtes et réfection toiture école élémentaire/défilibrateurs.

Nous prévoyons un budget de **120 500€**.

4/ Participation construction de la caserne intercommunale Althen/Entraigues.

Notre part dans le budget prévisionnel s'élève à 65 000€ dont le solde, **32 500€**, sera payé cette année.

Notre priorité ce sont nos enfants, c'est la raison pour laquelle nous mettons l'accent sur leurs conditions d'accueil au restaurant scolaire et à l'ALSH. Nous n'oublions évidemment pas nos agents qui verront leurs conditions de travail s'améliorer notablement.

Commémoration du 8 mai

Michel Terrisse, Maire d'Althen-des-Paluds présidera cette cérémonie de mémoire commémorant le 76e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945. Compte-tenu des conditions sanitaires et du confinement qui est la règle jusqu'à nouvel ordre, la cérémonie ne sera pas publique.



Bienvenue à nos amies les hirondelles

Un projet de consolidation des populations d'hirondelles a vu le jour au sein de la commune. Monsieur Morard a accepté d'installer des nichoirs sur la façade de son domicile. Nous tenons à remercier Elie Dunand (Ligue de Protection des Oiseaux), Monsieur et Madame Blanc, Valérie et Laure-Lou Tremblay (achat des nids) ainsi que l'équipe technique de la commune pour leurs participations à cette initiative citoyenne. Si vous souhaitez participer et accueillir un ou plusieurs nids, vous pouvez vous inscrire en mairie.



Actualités

Élections Départementales et Régionales

A l'occasion des scrutins des 20 et 27 juin prochains, le bureau n°1, habituellement installé en Mairie, sera, exceptionnellement, transféré à la salle des Fêtes René Tramier.

Le lieu du bureau n°2 reste la Maison des Associations.

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire. En raison de la crise sanitaire, nous vous invitons à vous munir de votre propre stylo.

Vendredi 14 mai, le secrétariat de la mairie sera **uniquement** ouvert pour les inscriptions sur les listes électorales. (8h30-12h)

Mission Local du Comtat Venaissin

Jeunes 16 - 25 ans - Passez en MODE Avenir !

La Mission Locale du Comtat Venaissin c'est **2 lieux d'écoute et une équipe de professionnels** qui développent des solutions adaptées aux **jeunes de 16 à 25 ans**, dans les champs de l'Orientation, l'Emploi, la Formation, la Santé, le Logement, la Mobilité... Cet accompagnement a pour objectif d'aboutir à un contrat de travail ou une entrée en formation.

La Mission Locale met en œuvre des dispositifs d'Etat en faveur de la jeunesse telle que la **Garantie Jeunes** en partenariat avec les acteurs du territoire et l'ensemble du monde économique. **Depuis le 1er septembre 2020**, aucun jeune âgé de 16 à 18 ans ne doit être laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi. A ce titre, les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement.

En novembre 2020, **un nouveau président** a pris les rênes. Il s'agit de Younes BOU-ROHI, conseiller municipal de Monteux délégué à la jeunesse et coordinateur de parcours à « l'entraide Pierre Valdo ». Il souhaite poursuivre les objectifs et les missions de la structure auprès des jeunes tout en insufflant une nouvelle dynamique.



A ma demande, Jean-Michel BENALI, conseiller municipal délégué à Althen des Paluds a présenté sa candidature au poste de trésorier et a été élu à l'unanimité.

Contactez la Mission Locale de chez vous :

Antenne de Monteux : 15 place des droits de l'homme 84170 MONTEUX

Par tél : 04 90 61 15 41 | **par mail :** accueil.siege@mi-locv84.fr

Rejoignez-les sur **Facebook**



«Villes et Villages Étoilés»

« Villes et Villages Étoilés », label accordé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement nocturne, valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne. Avec une approche globale, prenant en compte à la fois les enjeux de la biodiversité et paysages nocturnes, le confort et la sécurité, le sommeil et la santé des habitants, les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairages.

La commune d'Althen-des-Paluds souhaite agir dans ce sens des économies d'énergie et de la diminution de la pollution lumineuse : éclairons le sol et laissons le ciel aux étoiles ! Le projet est de réduire le temps d'éclairage nocturne dans certains endroits du territoire, ce qui se traduira à terme par une diminution de la facture d'électricité que l'on a d'ailleurs déjà constatée simplement en remplaçant les lampes sodium par des LED. Il ne s'agit pas toutefois, comme à la maison, d'éteindre la lumière en quittant la pièce! Le procédé est un tantinet plus complexe et demande des études qui sont en cours. Cela demande aussi des investissements avant d'en constater les effets bénéfiques. Notre but est, dans le respect de notre programme électoral, d'obtenir le label « ville et village étoilé » qui récompense les efforts faits par la collectivité en matière d'éclairage, afin d'économiser l'énergie en réduisant l'éclairage nocturne nocif envers la biodiversité et qui perturbe aussi grandement les couloirs migratoires des oiseaux en les désorientant et en les déviant de leurs trajectoires millénaires.



État Civil

NAISSANCES

Armand HILLAIRE, fils de Baptiste HILLAIRE et Manon TAMBURINI
Anaélie ESCOFFIER, fille de Nathan ESCOFFIER et Léana PERRAUD
Léandro GALANTI, fils de Kevin GALANTI et Sarah KHAZNAGI
Mathéo MOUTTE, fils de Faustin MOUTTE et Johanna GRAS
Augustin LEENHARDT, fils d'Antoine LEENHARDT et Margaux SABOURDIN

DÉCÈS

Sosthène GALANT
Daniel OLIVERI
Jean-Marie CHMIELINA
Danièle WASTRAETE
Simone HENRI veuve BLANC
Gérard TURQUAY
Corinne MARBET
Elisabeth PUSCEDDU

Jeunesse

Accueil Jeunes

Durant les vacances d'hiver, 6 jeunes de l'Accueil Jeunes Althen ont pu participer à un stage de Rap avec l'association avignonnaise «En Majuscule». Choix du thème, de la musique, écriture des paroles et chant étaient au programme de 4 jours intensifs dont la finalité fut une visite d'un studio d'enregistrement professionnel près de Marseille. Une belle aventure dont le résultat est disponible sur Youtube. Les jeunes ont pris le nom de AJA7 (que l'on peut comprendre comme Accueil Jeunes Althen 7 ou Agis à 7). Le titre «A ce soir», qui aborde le thème de la fête et l'envie de se retrouver est donc disponible pour ceux qui veulent en faire l'écoute en flashant ce QR Code !



Projet école

Le centre de loisirs et le restaurant scolaire qui datent des années cinquante présentent à l'heure actuelle certains dysfonctionnements et/ou ne suffisent plus à faire face à la demande des familles. Pour exemple nous avons constaté une augmentation de 10 000 repas sur les 10 dernières années (aujourd'hui nous servons annuellement plus de 35 000 repas).

Notre projet est de créer une extension du centre de loisirs et de réaménager la cantine scolaire qui sera détruite pour être reconstruite afin d'être remise aux normes sanitaires en vigueur.

La commune a donc besoin d'agrandir la cuisine et le restaurant scolaire pour accueillir 250 enfants quotidiennement (environ 160 enfants côté élémentaire et 90 du côté maternelle) dans de bonnes conditions.

1/ LA CUISINE / SALLE DE RESTAURATION

La partie cuisine va être entièrement démolie puis reconstruite et agrandie pour que la confection des repas et la conservation des produits bénéficient des conditions optimales. Cela nous permettra d'augmenter sa surface de 25 m².

Le réfectoire sera agrandi de 169 m² et entièrement réorganisé pour les enfants de l'élémentaire avec la création du self-service et la construction d'une salle de restauration de 96 m² pour les maternelles. Ces travaux ont également le but d'améliorer les conditions de travail du personnel.

2/ LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs reçoit de plus en plus d'enfants depuis plusieurs années. Les locaux actuels ne suffisent pas à tous les accueillir dans le respect de la réglementation, ce qui n'est ni satisfaisant ni en adéquation avec notre politique d'accueil de tous les enfants Althénois qui le souhaitent.

Nous devons utiliser les salles de classe des écoles pour répondre à la demande des familles !

Pour résoudre ce problème la commune souhaite créer deux grandes salles d'activités avec une séparation amovible afin de pouvoir répondre aux besoins d'accueil des enfants en petits groupes et si besoin en groupes plus importants.

Seront également créés deux bureaux (un pour la direction de l'ALSH et périscolaire et l'autre pour l'administration).

À la fin des travaux la superficie des salles de l'Alsh sera quasiment doublée pour passer de 172 m² à 334 m².



Fête des écoles

La traditionnelle fête des écoles d'Althen-des-Paluds organisée par les enseignants et l'amicale laïque avec le soutien de la municipalité, se tiendra si les conditions sanitaires le permettent, le dernier week-end de juin. Nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous le 26 juin pour venir admirer vos enfants ou petits-enfants sur scène.

Jeunesse

Recensement et Journée Citoyenne

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- vous engager dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez

- découvrir ce qu'est la JDC ;
- poser toutes vos questions ;
- télécharger votre convocation ;
- changer la date de votre JDC ;
- demandeur une exemption ;
- être guidé jusqu'au site de convocation ;
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

Armées Jeunesse armees.jeunesse

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). **Pourquoi est-il obligatoire de se faire recenser ?**

Cela permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Quelle est la démarche pour le recensement ?

En ligne : Rendez-vous sur le site internet www.service-public.fr et préparer une carte nationale d'identité ou un passeport valide ainsi que le livret de famille à jour.

En Mairie : Rendez-vous en Mairie avec les documents suivants (carte nationale d'identité ou un passeport valide ainsi que le livret de famille à jour). Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant le recensement de votre enfant ou sur sa participation à la Journée de Défense et de Citoyenneté, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.service-public.fr, onglet « Recensement, JDC et service national »

Travaux et environnement

Charte zéro plastique

La commune s'est déjà engagée fortement dans la réduction des plastiques. La cantine scolaire a remplacé le plastique jetable par du verre ou à défaut du plastique réutilisable. En Mairie également, l'usage des gobelets en plastique jetable est banni.

Dans cette optique, la commune va s'inscrire dans le plan régional de réduction des plastiques en proposant au conseil municipal d'adopter et d'autoriser Mr le Maire à signer avec la Région Sud, la « Charte Zéro Plastique ».

Que dit cette charte ? :

1. SENSIBILISER A LA REDUCTION DES DECHETS PLASTIQUES : S'engager à sensibiliser les différentes parties prenantes du territoire : les élus, les agents, les citoyens, les scolaires, etc ; Organiser ou participer à des opérations de ramassage des déchets plastiques dans les milieux naturels.

2. METTRE EN OEUVRE UNE UTILISATION RAISONNEE DES MATIERES PLASTIQUES : Adopter une politique d'achat « zéro déchet plastique » favorisant les alternatives aux plastiques et les matières recyclées et recyclables lorsque l'usage du plastique est à privilégier, supprimer l'utilisation des plastiques à usage unique et privilégier les alternatives réutilisables.

3. GERER ET VALORISER LES DECHETS PLASTIQUES : Réaliser un état des lieux des déchets plastiques produits dans la collectivité ; Optimiser le système de tri et de collecte des déchets plastiques en interne et sur le territoire ; Favoriser la réutilisation et la réparation des objets plastiques usagés.

Au sein même de ces axes, plusieurs objectifs sont à réaliser et la commune a d'ores et déjà concrétiser certains d'entre eux. Ce plan d'action va nous permettre de réaliser tous ces objectifs et préserver les milieux et à contribuer au bien-être et à la santé de nos habitants.



Portrait Pierre Adrian

Nous sommes heureux d'accueillir Pierre Adrian, plombier chauffagiste de formation, qui a rejoint l'équipe des Services Techniques en tant qu'agent technique. Il a déjà travaillé avec notre Responsable des ST au sein de la Mairie de Robion durant plus de 9 ans.

L'offre d'emploi publiée sur le site du centre de gestion correspondait à ses compétences professionnelles, c'est tout naturellement qu'il a posé sa candidature.

Cette mutation lui permet de se rapprocher de son domicile tout en répondant à son souhait de travailler dans une commune à taille humaine comme c'était le cas à Robion.



Services Techniques

Dans le dernier numéro de l'Écho Althénois, nous avons accueilli la nouvelle secrétaire des Services Techniques. Nous pouvons vous annoncer que son bureau est maintenant fini et elle peut d'ores et déjà travailler dans les meilleures conditions qui soient.



La Forge

Les travaux de la forge continuent sur leur lancée ! Après la toiture et l'électricité, c'est au tour de la chape d'être posée. L'entreprise Althénoise Technisol a été chargée de ces travaux.

Salle René Tramier

Définitivement sans chauffage depuis plusieurs semaines, après les très nombreux problèmes que nous avons rencontrés depuis 2018, nous avons été obligés de modifier le mode de chauffage de cette salle en passant d'un système « eau/eau » à un système « air/eau ». C'est la société AGIR qui a été chargée des travaux. La salle René Tramier va à nouveau pouvoir accueillir des manifestations, quand la situation sanitaire nous le permettra.

Rappel travaux

Sur la Route du cabanon, des travaux qui vont durer plusieurs mois vont être réalisés. Il s'agit du remplacement de la conduite principale (450 mm) d'eau potable par le Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux.

Festivités

Challenge Mura | Remise maillot club cyclo

Le club cyclo d'Althen-des-Paluds organise le Challenge **Bruno Mura** le 27 juin. Une occasion spéciale pour Monsieur le Maire, de présenter les nouveaux maillots du club, en présence des différents sponsors. Le club et la municipalité remercient Vincent Quenin, directeur de la société althénoise **TECHNISOL** et Nicolas Benivay, responsable de l'agence **VINO CYCLO** pour le magnifique cadeau qu'ils ont offerts aux cyclos Althénois. Le Challenge Bruno Mura se déroulera de la façon suivante :



1er départ : à 8h30 pour les 4èmes et 3èmes catégories pour effectuer respectivement, 7 et 8 tours devant la cour de l'école.

2ème départ : à 10h15 pour les 1ères et 2èmes catégories pour effectuer respectivement, 9 et 10 tours devant la cour de l'école. L'arrivée s'effectuera sur l'Avenue Jean Althen, juste après le centre médical.

Les inscriptions se font sur place dans la cour de l'école. Merci de venir en avance pour pouvoir vous inscrire aux épreuves. Courses ouvertes aux licenciés UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique) uniquement.

Renseignements au 06 23 94 11 23

Feu de la Saint-Jean



Le Comité des Fêtes organise le feu de la Saint-Jeansi tout va bien !

Sandrine Voilemont, Présidente du Comité des Fêtes et toute son équipe vous invitent à célébrer la Saint-Jean le 24 Juin sur la Place de l'Europe. Mais la Saint-Jean, c'est quoi ? Il s'agit d'une fête d'origine païenne remontant au moyen-âge qui célèbre le solstice d'été. On allumera pour l'occasion un grand feu visible de loin autour duquel petits et grands se rassemblent pour faire la fête. En fin de soirée, les plus hardi(e)s pourront sauter par-dessus les braises.

Comme chaque année nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux afin de partager un moment de convivialité autour d'un pique-nique « tiré du sac » ou acheté dans l'un de nos deux bars.

Les tables et les bancs seront à disposition ainsi que les boissons (vin, jus de fruits, eau).

Le Comité des Fêtes a hâte de vous retrouver et fêter la Saint-Jean avec vous, en espérant que les conditions sanitaires actuelles s'améliorent pour ne pas gâcher nos possibles retrouvailles !



Vivre à Althen

Le Coin du Poète - « Fête des Mamans » par Anne-Marie CASTETS-ROLIN

*Ce visage radieux penché sur mon cerveau,
Ces yeux remplis d'amour, ce sourire si chaud,
C'est toi, Maman !*

*Ces mots doux murmurés pour calmer mon chagrin,
Ce front rendu soucieux par le mal qui m'étreint
C'est toi, Maman !*

*Cette beauté fanée en ces derniers matins
Cette main fatiguée s'appuyant sur ma main,
C'est toi, Maman !*

*Ces regrets avoués de t'avoir mal aimée
De t'avoir méconnue et même tourmentée,
C'est moi, l'enfant !*

*L'enfant choyé, élaboré au fil des ans,
Qui te dit aujourd'hui,
Bonne Fête Maman !*



Marché du jeudi

Le marché d'Althen-des-Paluds a repris des couleurs ! Tous les jeudis matin, sur la Place de l'Europe, plusieurs commerçants s'installent pour vous proposer leurs produits frais et de qualité. Vous retrouverez la poissonnerie Prade d'Anthony, la rôtisserie ambulante « Les Galinettes du Luberon » de Gilles, Guiricorse et leur charcuterie corse, « Nom d'un fromage » et son stand de fromage frais, Joël le producteur de fruits et légumes bio et pour finir le fleuriste nomade « Monsieur le fleuriste ». Retrouvez toutes leurs coordonnées sur la page Facebook de la Ville.



Constat d'abandon ou d'expiration d'une concession au cimetière

Conformément aux articles L 2223-17 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux reprises de concessions, obligation est faite pour les concessionnaires d'entretenir les terrains concédés en bon état de propreté et de maintenir les monuments funéraires en bon état de conservation (conseil d'état du 11 Juillet 1913). Aussi, un avis de procédure de reprise des concessions au cimetière ainsi qu'un plan des parcelles a été affiché à la porte du cimetière, ainsi qu'à la Mairie et un courrier a été adressé aux propriétaires connus. Les personnes concernées sont invitées à se rapprocher du secrétariat de la Mairie dans les plus brefs délais, afin de procéder au renouvellement de la concession. Cette procédure concerne 36 concessions au total.

Vivre à Althen

Histoire de cloche - Je m'appelle Eugénie Émilie Caroline...

Bonjour à tous. Ça y est, depuis le 2 mars je vous ai rejoints. Baptiste et Cyril, deux campanaires de l'entreprise Bodet m'ont détachée du joug ou mouton qui me maintenait en l'air et une grue m'a descendue du clocher jusqu'à vous. Certains d'entre vous ont peut-être déjà vu l'opération. En attendant de partir en Maine-et-Loire pour qu'on me remette 2 anses et me refasse une beauté, je suis dans l'église, pour une fois à l'abri du Mistral ! Venez me voir ! En réponse à la devinette du dernier numéro de l'Écho Althénois, Mi326 signifie que je sonne la note Mi à 326 Hz ; c'est mon nom de code, mais appelez-moi plutôt Eugénie Émilie Caroline ! Je pèse environ 950 kg pour un diamètre d'un peu plus d'un mètre. Mon clocher élancé monte haut dans le ciel : c'était le souhait du propriétaire du terrain sur lequel a été construite l'église. Il voulait que le clocher soit visible de toutes les fermes des Paluds de l'époque. Les inscriptions qui sont gravées sur ma « robe » racontent ma naissance et mon baptême. En 1897, en complément de la cloche d'origine (1857) qui est encore à côté de moi dans le clocher et qui sonne tous les jours l'angélus, l'abbé Eugène Daumen, curé d'Althen, et les paroissiens décident de me donner naissance. Le curé réunit alors le « conseil de fabrique » qui, à cette époque, avant la loi de la séparation des Eglises et de l'Etat (1905), gère les revenus et les dépenses de la paroisse. Les fabriciens sont Gens Dany, président, Siffrein Michel, Augustin Durbesson, Jules Quenin et Pierre Michel, notamment. Peut-être qu'un d'entre eux est l'un de vos aïeux ? Dites-le-moi, je suis curieuse de savoir ce qu'ils sont devenus ! Grâce à la générosité des bons paroissiens que je n'oublie pas, j'ai été fondue à Lyon, par l'entreprise Monet. On ne connaissait pas encore le jour précis de mon baptême, elle a été gravée après, mais les fondeurs ont pu tout de même prévoir l'année de ma naissance : 1898. Et le jour J'arrive, un dimanche, le 10 juillet. C'est en grande pompe que la paroisse accueille l'archevêque d'Avignon qui vient me baptiser, Monseigneur Louis-François Sueur nommé sur le diocèse depuis à peine 2 ans (1896 à 1907). Mon parrain est Louis Antoine Charles Chancel et ma marraine est Dame Emilie Thérèse Joseph Durbesson. J'aimerais, là aussi, connaître leurs descendants ! Depuis, dans le ciel d'Althen, je suis « heureuse de chanter mon Dieu et être utile à tous ». Mais connaissez-vous mes différentes façons de chanter ? Je vous en raconterai plus la prochaine fois. D'ici là, je vous attends. Je vous verrai de plus près et vous me direz votre histoire, peut-être votre lien avec l'un des fabriciens, mon parrain ou ma marraine... Vous me direz aussi à quoi vous font penser les personnages et symboles qui ornent ma robe : nouvelle devinette !

Propos recueillis par Marie-Laure Molinier, paroissienne



Défibrillateurs automatiques externes

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent. Qu'est-ce qu'un DAE ? Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. **Qui peut l'utiliser ?** Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie. Le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, pris en application de la loi n°2018-528 du 28 juin 2018, précise les ERP soumis à l'obligation de détenir un DAE, à savoir : à partir du 1er janvier 2020, ERP de catégories 1, 2 et 3 ; à partir du 1er janvier 2021, ERP de catégories 4 ; à partir du 1er janvier 2022, certains ERP de catégories 5. En dehors des ERP légalement tenus de s'équiper, toute personne est libre d'installer un DAE et de contribuer à sauver des vies !

Actuellement la Mairie a installé un DAE aux emplacements suivants : En extérieur sur la buvette du stade (il sert pour tout le plateau sportif), en extérieur sur la façade de la Mairie, en extérieur sur la façade de la Maison des Associations (installé récemment), dans le hall de la salle des fêtes René Tramier, dans le réfectoire au Groupe scolaire.



Associations

Bibliothèque pour tous

MÜLLER Xavier : Erectus (T1) – A Richard Bay en Afrique du Sud, un virus apparait qui transforme les hommes qui en sont atteints en Homo erectus ! Une scientifique française se lance dans une course contre la montre, pour comprendre et freiner cette régression de l'humanité. Un cauchemar planétaire...

Adultes

CARIO Daniel	A l'encre de la Bretagne
COLLETTE Sandrine	Ces orages-là
CROZES Daniel	Le rebouteux des montagnes
DENJEAN Céline	Le cercle des mensonges
DIDIERLAURENT	Jean-Paul Malamute
FRENCH Tana	L'arbre du mal
GARDNER Lisa	Retrouve-moi
GIORDANO Raphaëlle	Le bazar du zèbre à pois
INDRIDASON Arnaldur	La pierre du remords
MAK-BOUCHARD Olivier	Le dit du Mistral
MAKINE Andréï	L'ami arménien
NORTON Claire	Ces petits riens qui nous animent
SANDREL Julien	Vers le soleil
SCHMITT Eric-Emmanuel	Paradis perdus T1
TABACHNIK Maud	Jeux de dupes
TUIL Karine	Les choses humaines
WARE Ruth	La mort de Mrs Westaway

Enfants

COURTIN Thierry	T'choupi prend soin de la planète
DESPLAT-DUC Anne-Marie	T'choupi dans le jardin Dinosaures dans la forêt colombienne

B.D

AGNELLO	Droit au but : 6,7,8,10
CAUVIN	Cédric : On se calme !
DUHAMEL Agnès	Où sont cachées les licornes ?
DIDIER Anne	Les idées folles d'Anatole :
Splatch !	
Mr TAN	Mortelle Adèle : Prout atomique

Jeunes

HAN Jenny	A tous les garçons que j'ai aimés T1
SHUSTERMAN Neal	La Faucheuse T1

Documentaires enfants

DOINET Mymi	Les docs de Lou : Tout sur les dinosaures
BARON Clémentine	Dinosaures
SANTINI Céline	Montessori : Mon imagier de la nature

La bibliothèque, en raison de la crise sanitaire est ouverte le Mardi de 16h à 17h45 et le samedi de 10h30 à midi. Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires. A très bientôt.

Randonnées MJC

Si les règles sanitaires nous le permettent. Rendez-vous et départ parking salle des fêtes René TRAMIER. Respect des gestes barrières. Le covoiturage : à éviter le plus possible ou à limiter à 2 personnes par voiture avec masque obligatoire.

Dates	Lieux - Heure Départ	Distance	Temps	Denivelé
Jeudi 6 mai	La Peithe (Lagnes) - 13h30	7.5km	2h30	245m
Jeudi 13 mai	Férié			
Jeudi 20 mai	Domaine des Issarts (Les Angles) - 13h30	8.8km	3h00	130m
Jeudi 27 mai	Les gorges D'Oppedette (Entre Apt et Forcalquier) - 10h00	7km	4h00	250m
Jeudi 3 juin	La Combe de Canaud - 13h30	8.5km	3h30	370m
Jeudi 10 juin	Le tour de Piegros - 13h30	8.5km	3h00	165m
Jeudi 17 juin	La forteresse de Mor-nas- 13h30	6.5km	2h30	140m
Jeudi 24 juin	Le Barroux - 10h00	6km	2h30	200m

Centre de vie La Garance

« Nous avons fait venir ce jeudi 15 avril 2021 une artiste peintre venue de Fontaine de Vaucluse, Olivia Nourry, qui a eu la gentillesse de proposer une exposition de quelques-uns de ses tableaux au sein de nos murs. Nous avons fait venir l'art à nos résidents en cette période compliquée où nous ne pouvons pas aller visiter des lieux d'art. » Arrué Jessy

Olivia Nourry nous a donné son retour suite à l'exposition de ses oeuvres : « Cette exposition à la Garance est une première pour moi. J'y ai découvert un environnement très agréable avec un jardin luxuriant en son centre. J'ai pu apprécier d'être reçu avec bienveillance aussi bien de la part des professionnels, que des personnes résidant en ces lieux. Mes tableaux ont suscité beaucoup d'étonnement, de ravissement... la sensibilité de chacun nous a permis de nous rencontrer autour de ma pratique artistique et des émotions brillaient dans les regards. L'art à ce pouvoir de nous relier à nous-même et donc nous inclure dans une humanité. J'ai donc beaucoup apprécié ces rencontres remplies de sincérité, de simplicité. Je remercie donc l'animatrice Jessy Arrué pour son bon goût, sa réactivité à mettre en œuvre cette exposition et je remercie bien sûr le directeur de ce foyer de vie, M. LEFEBURE, pour m'avoir permis d'exposer en ces temps particuliers. »



Associations

Don du sang

L'association pour le Don de Sang Bénévole d'Althen-des-Paluds vous invite à venir donner votre sang **le 5 juillet à Althen**. Pour cela il faut vous inscrire sur internet pour prendre rendez-vous : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et vous choisirez l'heure qui vous convient.

À savoir :

- avoir 18 ans ou moins de 71 ans
- peser au moins 50 kg
- être muni d'une carte d'identité
- bien s'hydrater avant de venir

Délai à respecter : 7 jours après des soins dentaires, après la fin d'un traitement antibiotique, 4 mois après un piercing ou tatouage, après un voyage dans un pays où sévit le paludisme, après une opération chirurgicale. Plus de renseignements sur : www.dondesang.efs.sante.fr



Culture

Égalité



« Que les hommes entre eux soient égaux sur la terre, je n'ai jamais compris que cela pût se faire ». Alfred De Musset

Il est en effet plus aisé d'égaliser une haie en émondant ce qui dépasse que de déclarer égaux des êtres humains dont l'unicité est la première spécificité.

Si de plus nous prenons en compte l'affirmation du général De Gaulle : « Le désir du privilège et le goût de l'égalité, passions dominantes et contradictoires des Français de toute époque [...] », et celle de Montesquieu : « L'esprit d'égalité extrême, conduit au despotisme d'un seul » nous voyons comme le déclare Édouard Herriot qu' « Il est plus facile de proclamer l'égalité que de la réaliser ».

Alors comment déchiffrer le sens du mot égalité sur nos frontons ?

Bien sûr cette égalité s'insère dans un domaine très précisément circonscrit par notre législation : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Article premier.

Entre Liberté et Fraternité : « le véritable esprit d'Égalité ne cherche donc pas à n'avoir point de maître, mais à n'avoir que ses égaux pour maîtres » (Montesquieu).

À chaque pas nous le voyons les trois termes de notre «plastron» républicain s'exaltent et se contraignent jusqu'à tisser un écheveau inextricable. Et nous voilà assignés collectivement et individuellement à l'honneur et la magnanimité: quelle responsabilité...

Aujourd'hui plus que jamais nous avons, par exemple, à nous préserver de la menace : «Ils* veulent l'égalité dans la liberté et, s'ils ne peuvent l'obtenir, ils la veulent encore dans l'esclavage». De Tocqueville

Fraternité

Héritage direct de notre culture judéo-chrétienne (enfants d'un même Père) et de la révolution française (enfants d'une même Patrie), le terme est placé en fin de devise : «Liberté, Égalité, Fraternité» et non au début en une insertion laïcisée par sa dépendance des deux autres.

La fraternité se pose en obligation morale c'est-à-dire qu'elle est «plus un devoir qu'une obligation légale».

Le troisième terme de notre devise républicaine se trouve être tout à la fois la plus contraignante par son étendue morale et le moins coercitif en ceci qu'il se réfère à «une bonne disposition du cœur» dont la réalité et l'efficacité reste subjective ; cependant il jette une lumière unique et définitive sur toute la trilogie qui fait notre spécificité française.

Au fil des générations notre devise a souvent été repensée, parfois contestée voire momentanément remodelée mais finalement elle a fini par devenir un héritage et nous y tenons. Aujourd'hui certains voudraient y adjoindre le terme de laïcité. Cette inflation ne pourrait se justifier que par l'aveu d'une usure, d'une érosion du sens des mots et du langage.

CCAS

Sorties véhiculées

Inscription obligatoire auprès du CCAS 48h à l'avance.

- U Express : les vendredis 7, 14, 21 et 28 mai, 4, 11, 18 et 25 juin
- Bibliothèque : un mardi sur deux pour le mois de mai et juin

Permanence

Une permanence d'une Assistante Sociale a lieu tous les 4èmes jeudis du mois. La prochaine permanence se déroulera le jeudi 27 mai. Lieu : CCAS avec rdv de 13h30 à 17h30. Tél : 04 90 39 58 44

Ordinateur

Vous n'avez pas d'ordinateur à la maison ? Nous en avons un à votre disposition au CCAS. Vous pouvez venir faire vos démarches en ligne (déclaration d'impôts, cartes grises, etc.) Rappel ouverture du CCAS : Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h.

Contact CCAS : 04 90 62 10 96

Infos utiles

Permanence de soins

Pour consulter un médecin de garde, les patients doivent se rendre à la MMG, située à côté du service des urgences dans l'enceinte de l'hôpital d'Avignon dont voici les horaires d'ouverture :

- Tous les soirs de semaine de 20 h à minuit
- Le samedi de 12 h à minuit
- Les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit

Maison médicale à l'hôpital de Carpentras : week-ends et jours fériés : 9 h - 12 h / 15 h - 20 h

Violences conjugales

3919 : numéro national d'écoute et d'information pour les femmes victimes de violence

Pharmacies de garde

MAI

- 01/05 : PHARMACIE DE PROVENCE - SORGUES
- 02/05 : PHARMACIE DE LA FONTAINE - SORGUES
- 08/05 : PHARMACIE DE LA CITÉ - LE PONTET
- 09/05 : PHARMACIE MANGIN - SORGUES
- 13/05 : PHARMACIE PRINCIPALE - SORGUES
- 16/05 : PHARMACIE DU VENTOUX - VEDENE
- 23/05 : PHARMACIE DU MARCHÉ - LE THOR
- 24/05 : PHARMACIE GRANDE PHARMACIE D'AVIGNON - LE PONTET
- 30/05 : PHARMACIE PRINCIPALE - BEDARRIDES

JUIN

- 06/06 : PHARMACIE DU PLAN - ENTRAIGUES
- 13/06 : PHARMACIE DE MORIÈRES - MORIÈRES
- 20/06 : PHARMACIE DU PIGEONNIER - LE PONTET
- 27/06 : PHARMACIE TROUSSET ET LAFABRIER - SORGUES

JUILLET

- 04/07 : PHARMACIE DE LA CITÉ - LE PONTET
- 11/07 : PHARMACIE GÉNÉRAT - SORGUES
- 14/07 : PHARMACIE DE L'OLIVIER - MORIÈRES

Dentistes de garde

Dimanches et jours fériés : 04 90 31 43 43

Déchetteries intercommunales

- PERNES-LES-FONTAINES : 04 90 61 55 91 Quartier des Jonquiers, route de Velleron
- SORGUES : 04 90 39 02 71 Petite route de Bédarrides

Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h30 et le samedi de 8h à 17h pour les particuliers uniquement.

Papier éco-responsable :

Recyclable à 100%, norme EU Ecolabel



Création & impression :

Service communication d'Althen-des-Paluds

Directeur de publication et de rédaction :

Michel Terrisse, Maire

Comité de rédaction : Marc Mossé, Yves-Michel Allenet, Chantal Richard-Parayre, Aurélien Carles, Thomas Mertz, Fabienne Henry, Gordon Cronne

Mairie d'Althen-des-Paluds :

Tel : 04 90 62 01 02 Fax : 04 90 62 11 48
Email : mairie@althendespaluds.fr
Site internet : althendespaluds.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.
- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrabâilleur à votre porte d'entrée.
- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
- Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr

Retrouvez toutes les informations concernant la commune sur le site internet www.althendespaluds.fr et sur la page Facebook Ville d'Althen-des-Paluds.

Exprimez-vous dans l'Écho Althénois de mars-avril 2021 : Vous êtes invité (e) s à envoyer vos propositions d'articles (150 mots maximum) au service communication de la mairie : cabinet.communication@althendespaluds.fr avant le lundi 15 février 2021.

La mairie se réserve le droit de publier ou non les informations en fonction de leur pertinence. De même, le comité de rédaction se réserve le droit d'apporter toutes corrections qu'il jugera utiles.